



## L'IEDOM fête le 7 janvier 2009 le cinquantième anniversaire de sa création

Au cours de ces cinquante années d'existence, l'IEDOM a su relever plusieurs défis d'importance :

- dans le domaine fiduciaire, l'harmonisation des signes monétaires avec le déploiement en 1975 du franc Banque de France, puis la mise en place en 2002 de l'euro.
- dans le domaine des systèmes de paiement, d'importants progrès ont été réalisés sur le traitement des valeurs, l'échange physique des moyens de paiement au sein des chambres de compensation locales ayant fait place à une dématérialisation des flux qui demain sera gérée au niveau européen...
- au titre des missions de service public exercées pour le compte de l'Etat, la mise à disposition des usagers et de la communauté bancaire de facilités identiques à celles disponibles en métropole : ainsi, l'objectif d'exhaustivité des fichiers nationaux gérés par la Banque de France est atteint, la transmission des informations ayant été certes facilitée par les progrès des télécommunications ; de même pour le traitement des situations de surendettement des ménages les agences de l'IEDOM rendent le même service que les succursales de la Banque de France.
- au titre des services d'intérêt général, l'IEDOM a su s'imposer comme un observateur attentif, impartial et écouté de la conjoncture et du développement des économies ultramarines comme en atteste le nombre, la qualité et l'audience de ses publications.

Le cadre institutionnel de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer a lui aussi évolué : la création de l'Eurosystème a conforté l'IEDOM dans son rôle de banquier central délégué dont le capital d'expérience et la connaissance des réalités ultramarines sont reconnus. La traduction concrète de cette reconnaissance est donnée par l'ordonnance du 19 avril 2000 qui fait de l'IEDOM un établissement public autonome intégré à l'Eurosystème et étroitement associé à la Banque de France.

Différents événements sont prévus tout au long de l'année, en agences comme au siège de l'IEDOM.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Le dispositif suivi de la crise par les Instituts d'émission

Dans le contexte de la crise financière, l'IEDOM et l'IEOM assurent un suivi de l'application des directives gouvernementales et des implications économiques dans les DCOM et les COM, à partir des informations quantitatives et qualitatives recueillies par les agences.

Le dispositif d'accompagnement des entreprises, mis en œuvre dans le cadre du plan de financement de l'économie, est désormais opérationnel dans l'ensemble des géographies. Globalement, les établissements de crédit déclarent ne pas avoir de problème de liquidité et ne pas avoir modifié leur politique de crédit. Si aucune évolution sensible des crédits n'est observable dans les COM, on note un ralentissement du rythme de croissance des encours dans les DOM au cours du troisième trimestre 2008. Concernant les répercussions sur la sphère économique, le ralentissement de la conjoncture amorcé au début de l'année 2008 se poursuit au quatrième trimestre, avec notamment une baisse significative de l'activité dans les secteurs de la construction et du commerce automobile. Il est cependant difficile d'identifier, à ce stade, un éventuel impact de la crise financière, d'autant que d'autres facteurs sont à l'origine de ce ralentissement dans les différentes géographies (baisse de la commande publique, mouvements sociaux récents affectant l'activité de nombreux secteurs..).

### Plan de relance de l'outre-mer

M. Yves Jégo, secrétaire d'Etat en charge de l'outre-mer a annoncé le 9 décembre 2008 que le plan de relance de l'économie française s'appliquait également outre-mer qui va disposer d'une enveloppe de 113 millions d'euros dans le fonds exceptionnel d'investissement. Les mesures de portée nationale s'appliqueront sans dispositions particulières dans les DOM (grands projets structurants, augmentation du fonds de compensation de la TVA soutenant les investissements des collectivités locales, soutien aux PME, augmentation des garanties portant sur les financements assurée par l'Agence française de développement (AFD), révision de la politique des marchés publics...)

### 10<sup>e</sup> anniversaire de l'euro

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la monnaie unique a fêté son dixième anniversaire qui a aussi été marqué par l'entrée de la Slovaquie dans la zone euro comme 16<sup>e</sup> membre. A cette occasion, les pays de la zone euro émettront en janvier une pièce commémorative de 2 euros.

### Actualités bancaires

#### 1 - Banalisation du livret A

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, toutes les banques peuvent distribuer dans leurs réseaux le livret A. Pour limiter les risques de multidétention et de fraude, les épargnants devront signer une déclaration sur l'honneur attestant qu'ils ne possèdent pas de livret A ou bleu avant d'en ouvrir un. Les banques sont tenues de vérifier l'exactitude des informations transmises par leurs clients. La Banque Postale conserve le rôle qu'elle joue en matière d'accessibilité bancaire au travers du livret A. Les textes réglementaires ont été publiés au J.O du 5 décembre 2008.

#### 2 - Droit au compte

La charte d'accessibilité pour renforcer l'effectivité du droit au compte adoptée par l'AFECEI (Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement) et homologuée par un arrêté du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi est entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### La gestion du surendettement

Les secrétariats des commissions de surendettement des DOM utilisent depuis le 2 janvier 2009 l'application nationale SUREN 2 pour l'instruction des dossiers de surendettement. Cet outil allie sécurité et confort des traitements avec notamment une alimentation automatique des inscriptions au FICP (Fichiers des incidents de remboursement des crédits aux particuliers). Il est également conçu pour réaliser des économies de papier en favorisant le plus souvent possible la transmission des courriers par voie électronique. A moyen terme, il intégrera un outil d'aide à la décision qui guidera les gestionnaires dans l'élaboration des solutions.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Le financement bancaire à l'économie est resté dynamique en Guyane jusqu'au troisième trimestre 2008.

En dépit des craintes d'une contagion de la crise financière à l'économie locale, les établissements de crédits locaux n'avaient pas encore ressenti les effets directs de cette crise, sur l'octroi de crédits dans le département au troisième trimestre 2008. L'encours global des crédits consentis par les **établissements locaux** enregistrait une croissance annuelle de 14,6 % (+ 3,2 % sur le trimestre) et s'établit à 893,3 millions d'€ à fin septembre 2008. Le taux de créances douteuses (10,7 %) décline de 1,4 point sur un an (-0,4 point sur le trimestre).

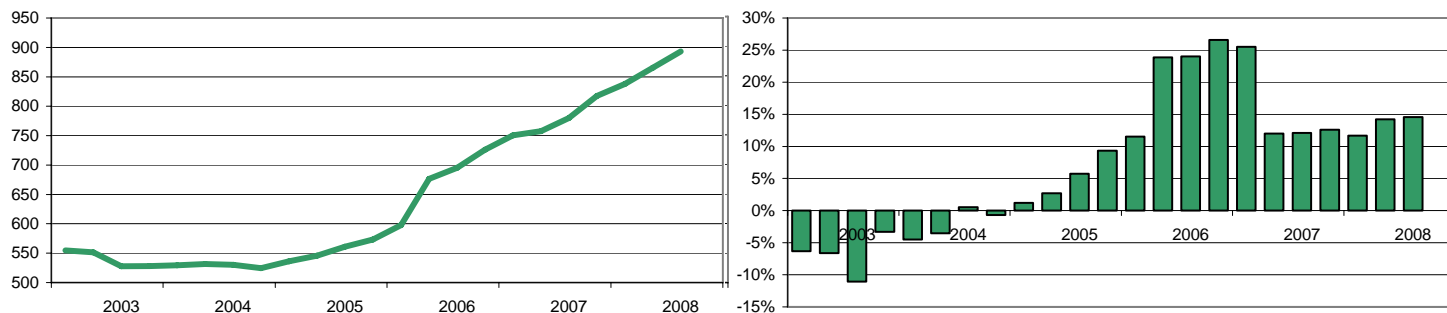
L'analyse des évolutions par agent, montre que l'encours des crédits octroyés aux **ménages** affiche une croissance de 16,2 % en glissement annuel, pour s'établir à 451,8 millions d'€. Les crédits à l'habitat, principale composante de l'endettement des ménages ont progressé de 6,2 % au troisième trimestre alors que l'encours des crédits à la consommation stagnait, confirmant ainsi la baisse des ventes des véhicules automobiles, annoncée par les concessionnaires d'une part, et les tensions continues sur le pouvoir d'achat des ménages.

L'encours des crédits octroyés aux **entreprises** progresse également à un rythme soutenu (+ 17,3 %) et atteint 324,4 millions d'€. L'investissement, première composante du financement bancaire des entreprises, enregistre une progression de 3,3 % sur le trimestre alors que l'encours des crédits d'exploitation augmente modérément de 1,4 % au troisième trimestre.

Encours de crédit brut des EC locaux

Données brutes (en millions d'€)

Variations sur un an



Le bulletin trimestriel de conjoncture bancaire et financière peut vous être adressé gratuitement au format pdf par simple demande à l'adresse suivante : [etudes@iedom-guyane.fr](mailto:etudes@iedom-guyane.fr). Il est téléchargeable sur le site de l'IEDOM : [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).

## BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

### Fin du conflit sur le prix du carburant

Après 12 jours de conflit, les barrages qui paralysaient la Guyane, ont été levés le 5 décembre, après une baisse de 50 cts d'€/litre à la pompe. Le protocole d'accord signé le 4 décembre 2008 entre les élus et le préfet prévoit une baisse de 30 cts à la charge de la SARA et le complément de 20 cts supporté par les collectivités. L'Etat compense pour un mois la perte de recettes sur la taxe spéciale des carburants (TSC) des collectivités par une enveloppe exceptionnelle. Durant ce mois, les collectivités se sont engagées à entamer des négociations avec la SARA pour un accord de réduction durable. L'engagement a prévu l'expertise d'une mission interministérielle arrivée le 8 décembre pour une durée de 3 mois. Elle est chargée de rendre un rapport sur la formation du prix du carburant dans les DOM, afin de garantir une baisse pérenne des prix du carburant sans léser financièrement les collectivités territoriales. L'arrêté préfectoral daté du 6 décembre 2008, applicable le 8 décembre, entérine le prix du carburant : soit 1,05 € /litre pour le gazole et 1,27 € /litre pour l'essence.

### Spatial : 6<sup>ème</sup> succès de l'année 2008 pour le lanceur Ariane 5

Le 20 décembre, le lanceur européen a mis en orbite, les 8,4 tonnes, des 2 satellites de télécommunications HOT BIRD 9 et W2M, dont les durées de vie sont estimées à 15 ans, pour le compte de l'opérateur Eutelsat. HOT BIRD 9 et W2M sont respectivement, les 22<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> satellites placés en orbite par Arianespace. Ce lancement est le 186<sup>ème</sup> depuis la 1<sup>ère</sup> Ariane en 1979, le 42<sup>ème</sup> lancement d'Ariane 5 ECA et le 28<sup>ème</sup> succès consécutif pour Ariane 5. En 2008, Ariane aura effectué 6 tirs et mis en orbite 10 satellites et le cargo de l'espace ATV Jules Verne.

### Secteur aurifère

Le projet de loi gouvernementale du collectif budgétaire 2008, instaure une taxe minière applicable à la production d'or en Guyane dont le produit est affecté au Conseil Régional et au futur conservatoire écologique de la Guyane. Cette taxe s'élèvera à 1 % de la valeur d'or extrait pour les PME et 2 % pour les multinationales.

L'arrêté du 22 octobre 2008 octroie un permis « NEM » exclusif de recherches de mines d'or en Guyane à la société Newmont Lasource, leader mondial de la production d'or, pour une durée de 5 ans, compte tenu d'un engagement financier minimal de 191 862 €, sur une superficie de 530,93 Km<sup>2</sup>.

### Pêche

La Guyane dispose de 350 km de littoral et une Zone Economique Exclusive (ZEE) de 130 000 km<sup>2</sup>. L'opération conjointe des services de l'Etat (Gendarmerie nationale et maritime, la douane, la marine nationale, l'armée de l'air, les affaires maritimes et de l'office national de la chasse et de la faune sauvage) du 20 novembre a permis la saisie de 9 700 kg de poisson, 10 km de filets, le dressement de 10 procès verbaux d'infraction et le déroutement de 5 tapouilles surinamaises qui naviguaient dans la ZEE sans autorisation.

### Transport aérien

Le 15 décembre, la compagnie aérienne Air Caraïbes, a assuré le premier vol commercial desservant la destination Paris-Cayenne avec un appareil Airbus A 330-300 – défiscalisé – d'une capacité de 364 sièges. La compagnie a recruté 25 personnels navigants commerciaux. Pour ce vol le taux de remplissage s'est situé entre 90 et 93 %. Pour le mois de décembre avec 3 liaisons hebdomadaires, Air Caraïbes, prévoit un taux de remplissage de 70 % et espère conquérir une part de marché de 25 % en 2009, pour un marché estimé à 200 000 voyageurs par an en Guyane. La compagnie souhaite également se positionner sur le transport de fret. Cette situation concurrentielle a permis une baisse du prix du billet comprise entre 15 et 20 % ce qui devrait favoriser le secteur du tourisme.

## Tourisme

Fin 2010, un complexe hôtelier devrait remplacer l'actuel hôtel Montabo fermé depuis 12 ans. Suite à un concours lancé par la CCIG, propriétaire des lieux, la proposition du groupe CIEC (la Foncière Caraïbes et le groupe hôtelier américain Carlson) a été retenue. Le complexe devrait permettre l'embauche directe de 80 personnes et comportera 114 chambres, 6 suites et un ensemble de prestations de luxe accessibles au public.

## Infrastructures routières et portuaires

Les consultations d'entreprises pour la construction du pont sur l'Oyapock ont débuté en décembre. Les travaux devraient commencer en 2009, pour une livraison prévue en 2010. Le pont coûtera 26 M d'€, cofinancé à parité par le Brésil et la France, la route menant au site côté français est prise en charge par l'Etat pour un coût de 15 M d'€. Le pont est un ouvrage à haubans, constitué d'un tablier de 2 voies de 378 m de long et 13,7 m de large. Il comportera une voie piétonne et cycliste de 2,8 m. Les piliers seront ancrés sur les berges frontalières à plus de 25 m pour garantir à la fois une grande stabilité, un respect environnemental, esthétique et économique afin de préserver l'environnement et la navigation fluviale.

Le 18 décembre, le conseil d'administration de l'AFD a octroyé 14,7 M d'€ à la CCIG pour la réhabilitation du quai n°1 du port de Dégrad-des-cannes.

## Energie

La Caisse des Dépôts et Consignations annonce qu'elle investira 3,1 M d'€, soit 20 % du capital de la filiale Guyanaise de Voltalia, pour des projets de production d'énergie relatifs à la biomasse, le photovoltaïque et l'hydraulique au delà d'une puissance cumulée de 20,1 MW. La participation est réévaluable sur 3 ans, dès 2009. Fin 2008, Voltalia devrait disposer d'une centrale biomasse (1,7 MW) et une unité solaire en toiture (0,2 MW). Le chantier de l'usine hydroélectrique sur la Mana (4,5 MW) a débuté pour une livraison prévue fin 2009, incluant un parc solaire (6 MW).

## Collectivités locales

La ville de Kourou a signé un programme de rénovation urbaine (PRU), 42 M d'€ seront investis dans principalement 3 quartiers de la ville (le village Saramaca, le Bourg, la cité du Stade) avec des échéances jusqu'en 2012. Ces quartiers totalisent environ 3 000 habitants, et connaissent un taux de chômage très élevé (39 % ; +14 pts par rapport au reste de la ville). Environ 6 M d'€ seront consacrés dans ces quartiers à la construction de logements sociaux ou libres (343), aux écoles, aux infrastructures (ponts, quais, marché couvert, voirie) et à un ouvrage culturel (centre d'art bushinengue).

Le 19 décembre 2008, les élus guyanais se sont réunis pour la seconde fois en congrès, pour débattre du projet d'évolution institutionnelle de la Guyane. L'objectif du congrès était de choisir un statut, soit celui relevant de l'article 73 ou 74 de la Constitution de 1958. L'article 73 prévoit des adaptations à la loi, décidées par les collectivités dans leurs domaines de compétences et, par dérogation, elles pourraient ainsi « fixer (...) les règles applicables sur leur territoire ». L'article 74 prévoit une évolution avec ou sans « autonomie administrative » dans des domaines normatifs, fiscaux voire de développement économique. A l'issue des débats, l'avant-projet du texte semblait se diriger vers le régime de l'article 74. Le document définitif est prévu pour avril 2009 ; il sera soumis au gouvernement et toute transformation du statut devra être conditionnée à l'avis de la population par voie référendaire.

## LES INDICATEURS DE REFERENCE

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel	
<b>Prix</b> (Source : INSEE)	Prix à la consommation (hors tabac) – novembre 2008 (Indice base 100 : année 1998)	120,4	+ 0,5 %	+ 4,3 %
<b>Emploi</b> (Sources : DDTEFP et ASSEDIC)	Demandeurs d'emploi (DEFM1) - à fin octobre 2008 Indicateur de chômage - à fin octobre 2008 Nb de bénéf. d'alloc chômage (y.c. suspens) – novembre 2008	12 516 20,0 % 5 042	+ 0,3 % + 0,1 point + 1,1 %	+ 7,6 % + 1,4 point + 7,0 %
<b>RMI</b> (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - à fin novembre 2008 Cumul 2008 des prestations nettes versées	11 208 59,5 M€	-1,7 %	- 5,9 % - 2,5 %
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douane)	Exportations – septembre 2008 Cumul depuis janvier - à fin septembre 2008 Importations - septembre 2008 Cumul depuis janvier - à fin septembre 2008 Taux de couverture en cumul - à fin septembre 2008	8,1 M€ 78,6 M€ 74,5 M€ 702,4 M€ 11,2 %	+ 1,1 %  - 26,0 %	- 25,8 % - 13,9 % + 14 % + 13 % -3,5 points

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

<b>Espace</b> (Source : Arianespace)	Tirs effectués – à fin décembre 2008 Rappel cumul 2007	6 tirs Ariane 5 (1 lancement ATV et 10 satellites) 6 tirs Ariane 5 pour 12 satellites
<b>Riz</b> (Sources : DAF Guyane et Douane)	Production de riz (2 <sup>ème</sup> tranche 2008) Cumul année 2008 (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> tranche) Exportations de riz (cumul à fin septembre 2008)*	5 983 tonnes (- 6,1 % sur un an) 9 704 tonnes (+ 11,9 % sur un an) 4 108 tonnes (- 17,0 % sur un an) pour 2.3 M€ (+ 50,7 %)
<b>BTP</b> (Source : Ciments Guyanais)	Ventes de ciment – novembre 2008 Cumul de janvier à fin novembre 2008	8 697 tonnes (+ 4 % sur un an) 88 709 tonnes (+ 10,5 % sur un an)
<b>Pêche</b> (Sources : IFREMER, DAM et Douane)	Prises de crevettes (cumul à fin novembre 2008) Exportations de crevettes (cumul à fin septembre 2008)	1 418,9 tonnes (- 36,6 % sur un an) 986,4 tonnes (- 29,3 % sur un an)
<b>Or</b> (Source : Douane)	Exportations (cumul à fin septembre 2008)	1,5 tonne (- 47,5 %) pour 28 M€ (- 24,7 %)
<b>Bois</b> (Source : ONF)	Grumes sorties de forêt (cumul à fin septembre 2008)	42 173 m3 (13,8 % sur un an)

\* données d'avril et mai 08 non disponibles

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement	2,50%	10/12/2008
Taux de la facilité de prêt marginal	3,00%	10/12/2008
Taux de la facilité de dépôt	2,00%	10/12/2008

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/08)					
ANNEE	2008	3,99%	JO du 23/02/08	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2007	2,95%	JO du 21/02/07	4,00%	4,00%	4,50%	2,50%	2,75%

\* hors prime d'Etat

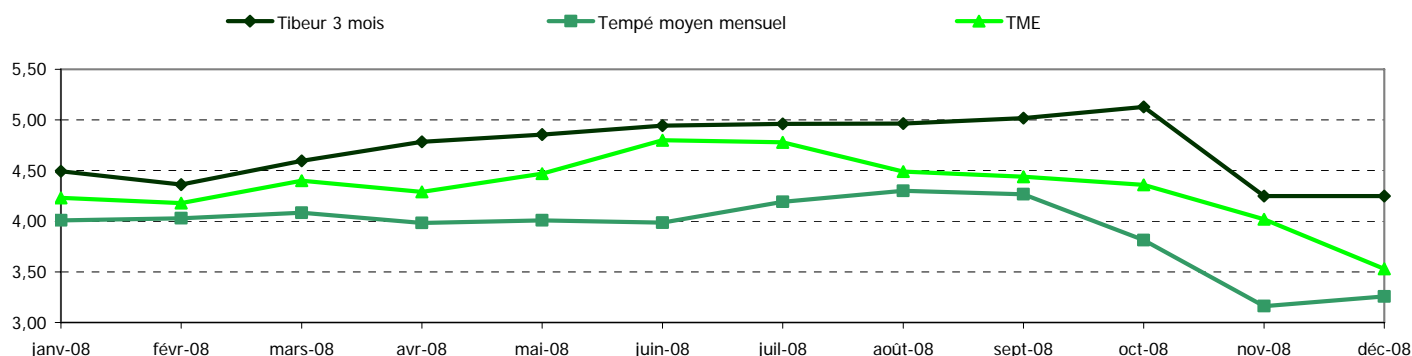
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (décembre 2008)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
4,2680%	3,8125%	3,1616%	2,4511%	2,9590%	3,2570%	3,3300%	3,4180%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
4,44%	4,36%	4,02%	3,53%	4,64%	4,56%	4,22%	3,73%

## Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2009)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	7,80%		
Prêts à taux variable	7,80%		
Prêts relais	7,72%		
<b>Autres prêts</b>			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,32%		
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires	21,11%	Découverts en compte (1)	14,55%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €	9,92%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

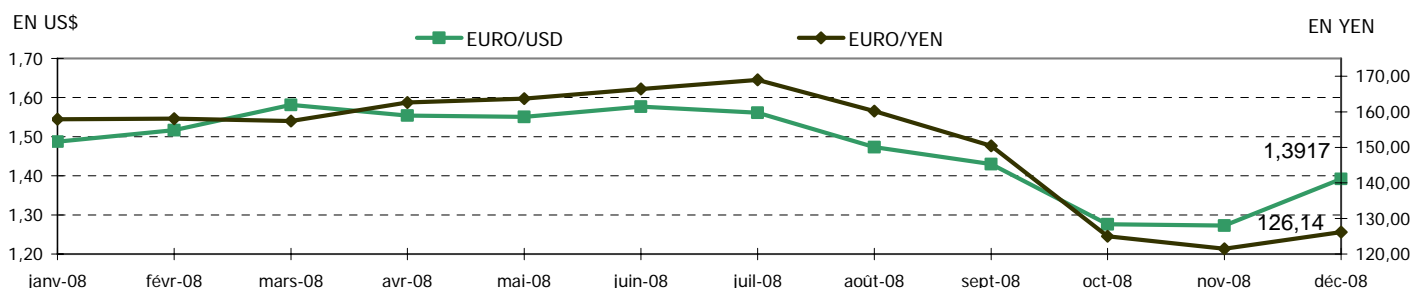
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3917	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,0667	EURO/SRD (Surinam)	3,84151
EURO/JPY (Japon)	126,1400	EURO/BWP (Botswana)	10,57990	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,52246
EURO/CAD (Canada)	1,6998	EURO/SCR (Seychelles)	23,2551	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,8504
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,95250	EURO/MUR (Maurice)	44,7436	EURO/BBB (La Barbade)	2,8184
EURO/SGD (Singapour)	2,0040	EURO/BRL (Brésil)	3,2436	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,85949
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,7858	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,02618	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2635,29	EURO/XCD (Dominique)	3,74847	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK